LAURENCE LÉA FONTAINE

Professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec (Montréal), membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) et de l'Alliance de recherche - universités – communautés (ARUC).
Thèmes de recherche : Rapports collectifs du travail, Emploi atypique, Précariat de l'emploi.
Parmi ses publications :
~ M. Coutu (et al), Le droit des rapports collectifs du travail au Québec, Yvon Blais, Cowansville, 2013.
~ S. Bernstein (et al.), « Les transformations des relations d'emploi : une sécurité compromise? », Regards sur le travail, 2009, n° 6/1, p. 19.

La régulation française du travail temporaire, un modèle pour le Québec ?

Deux régimes juridiques aux antipodes

ABSTRACT

Neoliberalism has led to increased contracting out of work and a job market that overall is less favorable to workers. Temporary employment agencies occupy a central place in this job market. These agencies provide businesses – their « clients » – with qualified labor, without being subject to the usual constraints of labor laws. In France a choice was made early on to regulate temporary employment agencies, while other jurisdictions, such as Québec, have totally ignored this kind of tripartite employment relations. Québec should look to the French model for inspiration.

KEY WORDS : Québec, Labour regulation, Temporary work, Tripartite Relationships, Working conditions.

RÉSUMÉ

Le Néolibéralisme a notamment conduit à l'externalisation de la main-d'œuvre. Au cœur de ce marché du travail renouvelé et défavorable aux travailleurs, les entreprises de travail temporaire occupent une place de premier ordre. Elles fournissent à des entreprises utilisatrices une main-d'œuvre qualifiée, sans être contraintes par la totalité des lois du travail. Le législateur français a très tôt choisi de réguler ce pan du marché du travail, caractérisé par les relations tripartites, alors que d'autres l'ont totalement déserté. Tel est le cas au Québec. Le législateur québécois gagnerait à s'inspirer du modèle français, qui bien qu'imparfait, propose plusieurs mesures très intéressantes.

MOTS CLÉS : Québec, Régulation, Travail temporaire, Relations tripartites, Conditions de travail.